

Avis public

Montréal-Nord

Montréal 

AVIS DE PROMULGATION

Avis public est, par la présente, donné que le Règlement RGCA06-10-0007 sur le fonds de roulement a été adopté par le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord à une séance tenue le 17 mai 2006.

Le règlement est maintenant déposé au bureau de la secrétaire d'arrondissement où il peut être vu.

Ce règlement entre en vigueur immédiatement.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord,
ce 24 mai 2006.

Marie Marthe Papineau, avocate,
Secrétaire d'arrondissement